

Septième partie

Que chacun puisse contribuer par son travail : de l'utopie à l'action

Pages 355 à 406

Souçon d'assistanat, résignation sociale vis-à-vis du chômage traversent continuellement le débat public. Pourtant, en étant au plus proche des territoires, des personnes, il est possible de capter toutes les potentialités qui sont ignorées et qui tentent de se manifester. C'est l'objet de cette partie depuis une expérimentation en cours, la première phase d'une réflexion croisée avec des personnes en insertion ou encore par l'échange avec des jeunes dits « en errance » ou en CFA³ ; autant d'apports engageant à une réflexion sur ce qu'est l'autonomie.

Ce qu'insufflé l'expérimentation par le collectif

En février dernier, une loi "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" a été votée à l'unanimité au Parlement en vue de mettre fin au chômage de longue durée (supérieur à 1 an). Pour cela, une expérimentation va être conduite pendant 5 ans puis évaluée dans 10 territoires, avant d'être étendue plus largement. Ces territoires expérimentaux bénéficieront de moyens permettant de conduire cette expérimentation. Plusieurs territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes étaient candidats et deux d'entre eux ont été retenus ; Thiers et Villeurbanne (le quartier Saint-Jean). L'article qui ouvre cette partie (p.356) relate les coulisses de la mise en place des conditions d'une candidature à cet appel à projet, en l'occurrence à Villeurbanne. Il témoigne de l'énergie déployée par l'ensemble du territoire (et entre territoires) alors même qu'aucune des personnes engagées n'était assurée de la réussite de la candidature. Si le thème du désenchantement est à la mode, cette expérience montre que le « réenchantement » est possible. Un projet un peu fou, dont personne ne sait s'il marche ou non, mais qui est basé sur des hypothèses solides et locales, redonne une envie d'agir et fait la preuve que c'est possible, que tout ne dépend pas de forces mondiales qui nous dépassent. La difficulté, l'incertitude, n'empêchent pas l'engagement, au contraire sans doute elles le favorisent.

Être utile aux autres

Ce réenchantement possible se perçoit aussi dans les premières analyses des groupes de travail de personnes en insertion (p.362). Ces travaux ont vocation à s'inscrire dans une démarche plus large de l'évaluation de l'utilité sociale de l'insertion : d'autres acteurs réfléchissent à cette même question. L'objectif est de construire, à terme, des critères d'évaluation de cette utilité sociale. Pour l'heure, les personnes en insertion témoignent des dénigrements dont elles ont été victimes, des supports mobilisés pour tenir le coup et de la nécessité d'être reconnues comme utiles à la société.

Ce besoin de reconnaissance se retrouve aussi dans les travaux conduits auprès des « jeunes » ; ici des jeunes dits « en errance » (p.388). Leurs expériences vécues rappellent le cumul de précarités auquel ils doivent se confronter sans posséder la moindre sécurité : précarité économique, professionnelle (et en amont difficultés scolaires), précarité des réseaux relationnels ou encore précarité des conditions d'habitat. Ce cumul de précarités les confronte à de nombreuses situations de violence et induit un sentiment de peur profond et tenace. Simultanément, les jeunes rencontrés soulignent leur conviction de n'être jamais à la hauteur de ce qui est attendu d'eux tout en ayant un désir profond d'être utiles aux autres. Cette volonté d'être utile au monde et que cette utilité soit reconnue apparaît à nouveau dans les portraits de jeunes apprentis aux parcours scolaires complexes (p.372).

Réinterroger la notion d'autonomie

Cet ensemble de données issues de l'expérience individuelle ou collective nous a conduits, pour cette année, à questionner la notion d'autonomie (p.376). Que penser de cette notion quand, parmi ceux parfois considérés comme manquant d'autonomie, sont observées une telle puissance créative, une telle énergie trop souvent mobilisée pour assurer sa survie ?

L'approche philosophique peut nous apporter des éléments de réponse, surtout qu'elle se double ici d'éléments de terrain, récoltés dans un accueil de jour ou encore un centre social. L'enjeu n'est pas de démontrer la fausseté ou la vérité des présupposés attachés à l'autonomie mais de libérer l'analyse de leur puissance normative, autrement dit d'envisager si l'on peut penser autrement, sans eux. ■



14 rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directrice de la publication : Annaïg ABJEAN
Création graphique : Nicole CRAIPEAU - AYED

Numéro spécial
Synthèse du Dossier 2016-2017

Le Dossier de la MRIE en quelques mots ...
et quelques chiffres

“ La MRIE a pour vocation de tisser ce lien entre les initiatives innovantes, les pratiques efficaces et "les Institutions", de révéler aux "gouttes d'eau" que les petits ruisseaux font les grandes rivières et de montrer partout où cela existe que les rapprochements (la collaboration) entre Institutions et personnes engagées sont fructueux : puisse ce Dossier 2016 contribuer à enrichir le terreau des initiatives. »

Yvon Condamine, président de la MRIE

Par la mise en perspective de données quantitatives et qualitatives, l'expérience de professionnels et la réflexion de personnes vivant des situations de pauvreté, le Dossier de la MRIE est un apport essentiel pour vous, qui êtes engagés dans l'action contre la pauvreté. Notre objectif est que vous l'utilisiez le plus souvent et le plus facilement possible.

7 parties :

- Être pauvre en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016
- Au-delà du logement, habiter quelque part
- Ressources, accès aux droits : repérer les signaux d'alerte
- Déplacer l'action sociale, explorer d'autres pratiques professionnelles
- Protection de l'enfance : revisiter nos pratiques
- Lire la pauvreté à partir des territoires
- Que chacun puisse contribuer par son travail : de l'utopie à l'action

73 articles

9 thématiques transversales dans un sommaire bis :

- | | |
|------------------|------------------------|
| Accès aux droits | Autonomie |
| Jeunes | Minima sociaux |
| Prévention | Quartiers prioritaires |
| Réciprocité | Santé |



Pour 4 styles de lecteurs :

- Le fan lit de la page 1 à la page 406... comme un roman
- Le spécialiste lit une partie pour approfondir une thématique
- L'explorateur se laisse aller à suivre les petits pas des lectures transversales
- L'épicurien choisit un article au gré de ses envies

Et n'hésitez pas à le diffuser largement autour de vous, c'est fait pour ça...

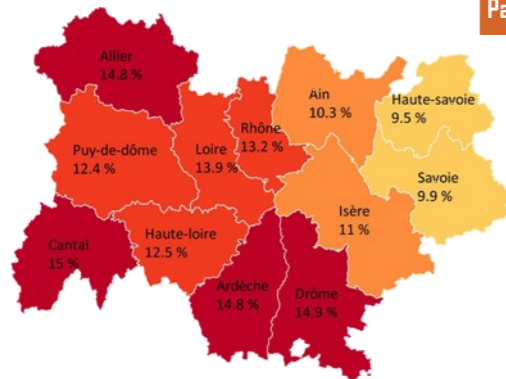
Téléchargez gratuitement
notre Dossier 2016-2017
Entier, par parties, par article sur
www.mrie.org



Première partie

Être pauvre en Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

Pages 7 à 26



Répartition départementale du taux de pauvreté en 2012 (Insee)

Les pauvres sont plus nombreux et plus pauvres aujourd'hui qu'en 2008

Au niveau national, 14,1 % des habitants sont en situation de pauvreté, c'est-à-dire disposent de ressources inférieures au seuil de pauvreté (1008 euros par mois pour une personne seule). 8,3 % de la population française connaît une situation de pauvreté durable, c'est-à-dire est pauvre trois années sur les quatre dernières. 3,6 % de la population française perçoit moins de 672 € par mois pour une personne seule. L'augmentation de la pauvreté est évidente depuis 2008. Et les associations et les acteurs présents sur le terrain le confirment.

Les enfants et les jeunes sont les premiers touchés par la pauvreté (de par les revenus faibles de leurs parents), puisqu'environ un jeune français sur cinq de 0 à 29 ans est considéré comme pauvre en 2014 : cette tendance semble se renforcer.

D'un point de vue territorial, la pauvreté se concentre, en masse, dans les territoires urbains : sur les 140 quartiers Politiques de la Ville de Rhône-Alpes, le taux de pauvreté dépasse, en moyenne, 40 % (et oscille entre 25 % et plus de 50 % selon les quartiers).

Être pauvre en Rhône-Alpes en 2016...

C'est arbitrer entre des droits fondamentaux

Dans des contextes budgétaires extrêmement contraints, les personnes en situation de pauvreté n'arrivent pas à boucler le mois et doivent arbitrer entre des besoins fondamentaux : se nourrir ou se loger, habiller les enfants ou se soigner... L'alimentation devient la principale variable d'ajustement budgétaire.

« J'ai un budget de 50 € pour la nourriture par mois et 5,80 € de croquettes pour mon chien par semaine. Je ne mange pas beaucoup, je ne prends que des produits de base, du lait et des petits pains, puis quand c'est très serré, le midi je ne mange pas. »

C'est être fortement disqualifié socialement

Les personnes en situation de pauvreté ont intégré les incapacités, les incompétences qui leur sont renvoyées, et partagent un sentiment fort de disqualification sociale. Or ce sentiment réduit considérablement (parfois totalement) l'efficacité de l'action publique.

« Le patron a dit : "nous on est les fondations. Vous, vous êtes les portes et les fenêtres. Et les portes et les fenêtres ça se change !" »

« Avant, je travaillais et je m'occupais [bénévolement] de 4 personnes âgées... pendant 12 ans ! Ça donne une reconnaissance. Le médecin il fait partie de la société : il me remerciait quand j'accompagnais ces personnes âgées. Ça fait plaisir de parler avec un cardiologue. »

C'est participer à la solidarité nationale

S'il est commun de considérer les personnes en situation de précarité comme bénéficiant de la solidarité nationale, elles participent aussi activement à cette solidarité par exemple :

- En hébergeant des personnes encore plus précaires du point de vue du logement,
- En faisant des dons alimentaires à leurs proches, à leurs voisins, dont le frigo est vide plusieurs jours avant la fin du mois,
- En gardant les enfants d'une parente, d'une voisine, pour lui permettre d'aller travailler en horaires décalés, ou de suivre une formation,
- ...

Ces actes de solidarité sont rarement reconnus, pourtant mis bout à bout, ils sont massifs et permettent à la collectivité de faire des économies substantielles.

C'est croiser parfois des professionnels qui croient en vous

« [Le référent accompagnant] Il ne fait pas de manière. Je serais tombée sur un autre conseiller, je ne me serais pas investie autant. C'est un bricoleur psychique ! »

« J'ai aussi appris de François comment il veut qu'on le rencontre. François ne veut pas être pris pour un con. Il veut être considéré comme quelqu'un qui a des qualités, qui a des choses à apporter aux autres, au monde, quelqu'un qui comprend, qui a une pensée. Il ne veut pas qu'on lui fasse la morale. Il ne veut pas non plus qu'on lui pose trop de questions. »

« Dans la pratique, on ne se rend pas compte mais on induit, en tous cas j'ai pu induire, un rapport de force, de hauteur. D'être égal à égal, ça s'apprend [...], considérer la personne comme détenteur d'un savoir-faire. Et l'accompagnement ça va être son chemin à partir de son champ de compétence et pas du mien. » ■

Sixième partie

Lire la pauvreté à partir des territoires

Pages 295 à 354

En prélude à l'exploration de la pauvreté dans les territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est une mise en perspective d'autres réalités territoriales à l'échelle européenne qui est proposée p.296. Cette partie propose une présentation de l'organisation spatiale de la pauvreté en Auvergne-Rhône-Alpes, puis s'intéresse aux enjeux de pauvreté inhérents à des territoires, éloignés des centres urbains et encore peu étudiés sous cet angle.

Une organisation spatiale de la pauvreté manifeste

L'exercice de classification des territoires réalisée à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes témoigne de la pluralité des territoires vue sous l'angle socio-économique. La lecture rapide de la carte p.304 rend compte de deux messages forts. Tout d'abord, une pauvreté organisée en cercles concentriques autour des villes-centres avec une pauvreté plus prégnante au cœur même des centres urbains (forte présence en nombre) et en périphérie lointaine (forte présence en part de la population). Ensuite, une surexposition des territoires de l'est et du sud de la région à la pauvreté, notamment sur les territoires ex Auvergnats. Un zoom sur la situation des territoires de l'ex Auvergne est proposé p.309.

Des éclairages sur les territoires périurbains et ruraux fortement impactés par la pauvreté

L'approche s'affine plus encore avec les différents travaux menés, par la MRIE ou des partenaires, sur les enjeux de pauvreté de territoires y étant fortement exposés et localisés en marge des villes-centres, en milieu périurbain ou rural.

Pourquoi une concentration de la pauvreté sur ces territoires ?

Ces territoires sont habités soit par « héritage », soit par choix par les populations en difficultés. Lorsqu'il s'agit d'un choix, les attraits mis en avant sont, en milieu périurbain comme rural, celui du logement peu cher et du « côté vert ». En milieu rural (p.320), le sentiment d'une vie plus simple, de meilleure qualité, apparaît dans les discours et fait parfois l'objet de désillusions.

En milieu périurbain (p.328), un autre argument apparaît dans les trois communes étudiées par la MRIE : celui de la renommée économique historique du territoire qui, par le passé, proposait un large panel d'emplois peu qualifiés. Force est de constater au sujet des arrivées de populations en milieu périurbain, qu'il s'agit essentiellement de migrations de proximité ; les arrivées d'habitants venant d'une autre région sont marginales sur les territoires étudiés.

Quelle(s) pauvreté(s) sur ces territoires ?

L'image de la pauvreté renvoyée par les terrains est celle d'une pauvreté hybride, à la fois typique des territoires reculés (« campagnards ») et rappelant celle des centres urbains. Cette dualité est visible notamment sur les questions alimentaires, avec d'une part le développement de l'autoproduction, de l'autre l'aspiration à la consommation marchande (exemple des plats préparés), révélatrice de l'urbanisation des pratiques. D'un point de vue géographique, la pauvreté est davantage concentrée, suivant une logique de quartiers, dans les territoires périurbains, et plus diffuse dans les territoires ruraux. Un point commun à quasiment tous les territoires étudiés : la dégradation des centres-villes proposant des logements insalubres, inconfortables, « énergivores » ... On est loin de la gentrification² qui s'opère au cœur des villes-centres.

Quel(s) enjeu(x) sur ces territoires ?

Déjà, les conditions de vie engagées par l'occupation d'un logement de mauvaise qualité sont une difficulté pour beaucoup. L'accès à l'emploi peu qualifié est également problématique, parce que (devenu) rarissime. Plus encore, les enjeux de mobilité conditionnent la vie des habitants, comme cela est nettement mis en avant dans l'analyse réalisée au Nord de l'Ardèche (p.320). Enfin, les enjeux de cohabitation ne sont pas toujours évidents : il a été question de pauvreté « taboue » en milieu rural, « dérangeante » en milieu périurbain. Les élus sont conscients et parfois acteurs de ces discours, en même temps qu'ils s'engagent personnellement pour les contrer.

Quel(s) atout(s) pour ces territoires face à la pauvreté ?

La notion de « taille humaine » revient fortement et engage des partenariats plus solides, plus vivants comme cela est décrit à Andrézieux-Bouthéon p.351. Ces territoires apparaissent aussi comme des terrains d'expérimentation privilégiés, propices à l'inventivité, au développement d'initiatives citoyennes et institutionnelles (p.349). Les atouts sont également prégnants du côté des habitants qui développent l'entraide (exemple de l'accompagnement entre agriculteurs p.324) et mettent en place des stratégies d'adaptation (autoproduction alimentaire, troc, travail au noir, échanges de services, etc.). ■

² Phénomène d'embourgeoisement urbain.

Cinquième partie

Protection de l'enfance :
revisiter nos pratiques

Pages 229 à 294

La situation socio-économique des familles est-elle suffisamment prise en compte ?

Une étude à partir des dossiers d'enfants placés (p.264) souligne qu'ils contiennent peu d'informations sur les conditions de vie des familles. Ils permettent par exemple davantage de savoir si le parent travaille que s'il est en mesure de subvenir aux besoins de sa famille, il y a peu d'informations sur les ressources. Très peu aussi sur la mobilité, ce qui étonne quand on sait l'importance des visites parentales auprès des enfants dans les dispositifs. Comment soutenir les familles sans une bonne connaissance de leurs conditions de vie ?

Des recherches montrent que les difficultés socio-économiques au cours de l'enfance sont associées à des troubles dans le développement cognitif et socio-émotionnel (p.258). Les travaux de l'ORSPERE ont aussi montré que la disqualification sociale qui naît des situations de précarité a des répercussions sur la santé psychique. Régis Sécher souligne p.238 que la souffrance vécue par tous les parents d'enfants placés découle du sentiment de déconsidération sociale. Et la disqualification sociale peut (ce n'est pas automatique) entraîner une disqualification éducative.

L'étude p.264 met en relief une forme de psychologisation du social. Les difficultés éducatives des parents, les difficultés psychologiques d'une part d'entre eux et des enfants placés ne pourraient pas être une conséquence d'une situation socio-économique défavorable ?

La reconnaissance
comme piste de travail

Régis Sécher sur les pas de Ricoeur (p.238), nous propose la reconnaissance comme un parcours comportant plusieurs étapes. La dernière est la réciprocité, fondement de la dignité humaine. Ce que demandent les parents n'est au fond rien d'autre que la reconnaissance de cette dignité humaine, parfois mise à mal.

Dans les travaux menés avec des parents d'enfants placés et des cadres en protection de l'enfance p.244, les enjeux mis en exergue ensemble soulignent la nécessité de cette réciprocité dans les pratiques professionnelles. Elle demande un changement radical de posture pour associer les familles (p.269), ce que proposait la loi de 2007. Le travail d'évaluation de la prévention au Conseil départemental de la Loire (p.230) relève la difficulté à établir une relation de confiance entre professionnels, parents et enfants. Régis Sécher conclut en disant que c'est paradoxalement l'aveu de la faillibilité, des limites, de l'impuissance qui ouvre un espace permettant d'envisager une réelle coopération dans le respect de la diversité des points de vue et de la dignité de chacun, ce dont témoigne une professionnelle (p.270).

Quelques éclairages spécifiques

Des chercheuses de l'université de Créteil ont mené une recherche sur le passage à l'âge adulte des jeunes sortant de la protection de l'enfance. La richesse de ce travail (p.276) réside autant dans les résultats que dans la méthodologie utilisée. Elles ont ainsi travaillé avec des chercheurs pairs, acceptant de se décaler de leurs postures habituelles. Les résultats soulignent entre autres que les liens d'affiliations construits dans les parcours sont déterminants sur les autres dimensions comme le rapport à la scolarité, à l'aide, le passage à l'âge adulte, ...

Une recherche en cours met en exergue (p.271) quelques ressorts du placement familial, et notamment l'importance et le rôle essentiel du réseau proche de l'assistant familial, alors qu'il est peu visible par les professionnels. Ce professionnel, essentiel et atypique dans le paysage du travail social, a des contraintes et postures différentes. À divers égards, il mériterait d'être davantage pris en compte et intégré dans les services de la protection de l'enfance.

Enfin, qu'en est-il de la protection de l'enfance dans les bidonvilles ? La situation de ces enfants est méconnue des services, que ce soit l'ASE, la PJJ ou la PMI pour des raisons peu analysées. Les auteurs de l'article (p.287) explorent cette question sous l'angle du non-recours. ■

Deuxième partie

Au-delà du logement,
habiter quelque part

Pages 27 à 118

Il s'agit ici d'interroger la notion d'habiter, des enjeux de l'habiter au plus près du vécu des personnes, des pratiques de professionnels. Nous supposons qu'habiter ne relève pas de compétences mais bien de l'ordre de la performance, du faire avec l'environnement dans lequel on se situe. Partant par là, on peut considérer que chacun habite, certes de manière parfois très différente, mais toujours très rationnelle. Chacun habite aussi en fonction des conditions qui lui sont proposées pour le faire. Et chacun le fait au mieux.

Ainsi, notre parti-pris c'est de considérer que chacun habite quelque part, comme pour signifier la pluralité de l'habiter, tout en rappelant son essence anthropologique. Une fois cela posé, il reste à savoir comment chacun peut habiter, avec quels empêchements, quels étayages ? Et de se demander, au fond, habiter en situation de pauvreté, ça se traduit comment dans les faits ?

Des situations de violences
vécues par les personnes

Si chacun habite quelque part, ce n'est pas sans violence vécue pour les personnes en situation de pauvreté. Des difficultés peuvent apparaître lors du passage d'une forme d'habiter à une autre, comme c'est le cas pour les personnes ayant un long passé de rue et qui accèdent au logement. Ne pas répondre au poids des normes de l'habiter conventionnel recèle une violence sourde, parfois intériorisée (p.50). Mais c'est aussi la violence vécue par l'agriculteur qui se sent acculé à demander puis à accepter de l'aide alors qu'il s'épuise à maintenir son exploitation à flot. Les impacts sur l'image de soi, le sentiment d'échec lorsque l'on doit rendre visible l'état de son logement, assaillent les personnes. Exposer son chez soi relève de l'intime ; c'est ce que nous rappelle la MSA dans sa contribution (p.86). Puis il faut évoquer les situations d'expulsion qui incarnent la violence vécue de la manière la plus entière, la plus brute (p.95 et p.103). À ce sujet, lorsqu'un contributeur nous narre l'histoire d'Isabelle, expulsée de son logement, il rappelle que son parcours « illustre de façon saisissante la notion de précarité, au sens propre, c'est-à-dire le caractère de ce qui n'est jamais acquis » et précise « tout ce qu'elle a subi est conforme au droit. D'autres intérêts interviennent, qu'on ne peut pas réduire à néant. Où l'on voit que le droit est souvent cruel pour les plus faibles, même dans une société considérée comme assez solidaire » (p.100).

Le droit à habiter est par ailleurs lui aussi questionné (p.90 et p.98).

Chacun habite quelque part,
avec les autres

Quand les personnes peuvent choisir leur habitat ou qu'elles y trouvent du sens et souhaitent y demeurer, c'est parce que l'habiter est relié à un ensemble d'autrui, très divers : la famille, les voisins, le café au coin de la rue, les souvenirs, l'histoire familiale, sociale des lieux. Les autrui sont présents physiquement ou pas, mais il y a un esprit des lieux qui participe à leur sens.

Ce sens de l'Autre qui donne du sens à l'habiter, on le retrouve de manière très pragmatique dans un article traitant de la cohabitation (p.82) ou encore dans le travail effectué conjointement par des bailleurs et locataires du parc social (p.28) qui met en lumière la conflictualité et la contradiction propres à l'obligation de cohabiter avec des personnes que l'on n'a pas choisies. Pour souhaiter demeurer quelque part, s'y sentir chez soi, il faut se retrouver dans ce que les lieux disent de nous. Et parfois, les lieux ne disent rien, pire encore, ils ne disent rien de bon. Comment se débrouille-t-on avec ça ?

La nécessité de mobiliser
un ensemble d'acteurs

Aussi, nous notons que les pratiques d'accompagnement les plus effectives se développent dans un paysage intellectuel, institutionnel, partenarial qui tisse une sorte d'écosystème facilitateur (p.71, p.74 et p.86).

Cet écosystème prend au sérieux plusieurs besoins : l'aménagement d'une temporalité de l'accompagnement (parfois longue et jalonnée d'allers-retours), la mise en réseau d'acteurs qui ne travaillent pas forcément ensemble et le fait de considérer les personnes accompagnées en respectant leurs logiques et rationalités. Cela demande de considérer ceux qui accompagnent avec le même sérieux (p.50). Ils se confrontent au cœur même de leur professionnalité, dans son épreuve essentielle, celle qui leur demande d'accompagner une altérité jusqu'à son épanouissement. Et ça ne peut se faire que si la délicatesse de leurs pratiques est respectée.

Pour conclure, les contributions rappellent aussi que travailler l'habiter, c'est une porte d'entrée pour capter des situations de grande précarité invisibilisées. Et, enfin, que l'accompagnement à l'habiter peut se tramer en dehors de l'accès à un logement. C'est ce que font les accueils de jour en permettant un premier ancrage sur un territoire par la domiciliation, l'accès aux droits, et en donnant à chacun l'opportunité d'être reconnu socialement et administrativement (p.64 et p.68). ■

Troisième partie

Ressources, accès aux droits : repérer les signaux d'alerte

Pages 119 à 164

Repérer les signaux d'alerte, oui mais comment ? Cette troisième partie propose une ouverture sur d'autres indicateurs de pauvreté que ceux utilisés communément. Il s'agit plus exactement d'indicateurs construits à partir du vécu et de l'expertise de personnes concernées par la pauvreté, soit parce que la vivant personnellement, soit parce qu'en lien quotidien avec des personnes la vivant. Revenons brièvement sur les principales conclusions de ces travaux.

Quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté ? (p.120)

Cet article s'intéresse au budget des ménages en lien avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) via une demande d'aide facultative. Elle rend compte d'une enquête menée par l'Union Départementale des CCAS du Rhône et de la Métropole et la MRIE pour mesurer les entrées/sorties d'argent chez ces ménages. Pour ce faire, un échantillon représentatif des réalités territoriales rhônalpines constitué de 111 CCAS a été mobilisé et a rendu compte de la situation de plus de 900 ménages sollicitant une aide facultative.

Budget moyen des ménages ayant formulé une demande d'aide facultative (par mois et par unité de consommation)

558 € de ressources
- 440 € de dépenses contraintes
- 43 € de dettes remboursées
= 115 € de reste pour vivre

RPV 2016, MRIE-UDCCAS69

Les premiers résultats rendent compte de la précarité intense dans laquelle vivent ces ménages, avec des ressources de 400 € inférieures au seuil de pauvreté. 10 % des ménages n'ont aucune ressource (souvent du fait de ruptures de droits). Les dépenses liées au logement représentent 70 % des charges contraintes. Somme toute, il ne reste plus que 114 € par mois et par unité de consommation¹ aux ménages pour vivre, c'est-à-dire se nourrir, se vêtir, se meubler, se distraire, etc. ; soit 209 € pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans. 30 % des ménages ont un reste-pour-vivre négatif.

Dans nos échanges avec eux, les CCAS nous alertent également sur la chronicité des demandes pour un dispositif censé aider les ménages dans l'urgence, donc de façon ponctuelle. Ils rappellent également qu'une part non négligeable de la population, pourtant en intense précarité, ne bénéficie pas des aides facultatives, soit parce que non ciblée par ces dernières (population de passage sur la commune par exemple) soit par non recours.

Pauvreté, précarité : qu'en disent les acteurs en lien avec la population ? (p.154)

Les acteurs en lien avec les personnes vivant des situations de pauvreté capitalisent une expertise riche et fine. C'est en partant de ce postulat, qu'un groupe de travail de la MRIE réunissant différentes institutions et associations a formalisé des questions à poser à ces acteurs. 401 retours ont été réceptionnés et traités cet été. Qu'en ressort-il ? Les acteurs interrogés peignent le portrait d'une population en nombre et en précarité croissante et ce, alors que les financements et structures sont en réduction. Ils renvoient les difficultés des personnes à se repérer, et donc à recourir à leurs droits, dans un système de plus en plus opaque. Les difficultés de communication avec les institutions et une action inadaptée avec certaines personnes sont pointées comme des limites fortes à l'action sociale. Pour permettre aux personnes d'entrer dans une dynamique positive, les acteurs rappellent l'importance de travailler à partir des capacités des personnes et de développer le travail en réseau. De plus, face à un isolement social fortement pénalisant, les proches (familles, amis) apparaissent comme des soutiens et leviers précieux.

Un pas de côté sur le recours à l'alimentation et au numérique

Dans cette troisième partie, le lecteur trouvera également des réflexions abordant deux types de ressources questionnées en détail et depuis des pratiques qui font un pas de côté : l'accès à l'alimentation (p.135 à 143) et l'accès au numérique. (p.144 à 153). En apparence, ces ressources n'ont rien à voir, pourtant, entre ce qui est perçu comme vital et ce qui est envisagé comme du superflu, les cartes se brouillent. Accéder à une alimentation de qualité, accéder aux usages numériques pour faire face à la dématérialisation des démarches administratives sont loin d'être des évidences lorsque l'on vit en situation de pauvreté. ■

¹ L'échelle des unités de consommation (UC) est la suivante : 1 UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans et plus et 0,3 UC

Quatrième partie

Déplacer l'action sociale, explorer d'autres pratiques professionnelles

Pages 165 à 228

Une lecture transversale à travers la focale « Connaître et Reconnaître »

Les personnes en situation de précarité et les professionnels se côtoient beaucoup, parfois depuis longtemps. Pourtant se côtoyer ne suffit pas pour se connaître et se reconnaître, donc pour agir ensemble.

Ainsi des soignants de l'hôpital (p.207) ont-ils pu se rendre compte, lors d'une co-formation, que s'ils « voyaient l'hôpital comme un bateau où tout le monde rame dans le même sens, pour les personnes en précarité c'est au contraire un ring de boxe dans lequel règne un combat permanent pour l'accès aux soins. Et il a fallu du temps pour appréhender ce qui empêchait la compréhension ». Avoir conscience qu'il y a des représentations différentes et des préjugés de chaque côté, en prendre connaissance pour les laisser tomber et dépasser le stade de la méfiance est un enjeu essentiel. Les soignants étaient loin d'imaginer ce que représentait pour les personnes de venir à l'hôpital, le type de peurs ressenties et les risques qu'elles prenaient. Ils comprennent aujourd'hui mieux certains comportements.

Ces démarches de croisement des savoirs partent d'une reconnaissance de tous les savoirs. Bruno Tardieu souligne p.209 combien dès le plus jeune âge, un enfant qui vit dans la misère est amené à douter de ses observations, de son savoir, et combien les pauvres en permanence s'entendent dire que ce qu'ils disent est faux. Il explique comment le rapport au savoir des plus pauvres peut être négatif et comment ils peuvent penser ne rien savoir ; il parle d'éteignoir de l'intelligence. Et il évoque les milliers de fois où il a entendu cette phrase insupportable « j'étais persuadé que j'étais bête ». C'est parfois aussi ce que leur renvoient leurs interlocuteurs.

Dans le même sens, l'expérimentation Tandem, un projet centré sur l'utilisateur en situation de santé complexe, souligne p.187 qu'« il est important de partager les informations avec les usagers. Et ne pas partir du principe qu'ils ne peuvent pas comprendre ».

Noémie Thiesson, responsable d'un FJT relate p.215 qu'une fois dans un groupe une jeune maman qui avait fait l'objet d'une information préoccupante dont elle, Noémie, était à l'initiative, avait pris la parole pour donner des conseils à une autre maman : « mon premier réflexe était de dire « surtout pas ! pas toi ! » mais je n'ai rien dit et je l'ai laissée faire ... Cette maman a apporté des choses hyper justes, hyper dosées. J'ai pris une grosse claque. Et je lui ai dit « c'est super ce que tu lui apportes ! ».

Les personnes accompagnées ont des savoirs, elles ont des compétences, des expériences, elles ont des ressources. Encore faut-il chercher à les connaître, c'est déjà tout un travail, et les reconnaître. Deux articles pages 217 et 225 évoquent le travail avec le réseau primaire des familles (c'est à dire les personnes avec qui l'utilisateur est en lien dans sa vie courante, hors professionnels : famille, amis, voisins, ...) dans le cadre de la protection de l'enfance. Cette manière de travailler, encore peu répandue, est basée sur la confiance du professionnel dans les ressources de la famille, et la conviction qu'en associant la famille et son réseau, de nouvelles solutions vont émerger.

L'association Terrain d'entente à Saint-Étienne p.213, base son travail sur la conviction que « ce qui soutient vraiment les parents, c'est d'avoir une vraie place dans la société, d'être reconnus comme des adultes valables et importants. Ce qui soutient vraiment les enfants, c'est d'avoir des parents intégrés, valorisés, actifs dans leur environnement, leur cercle familial, amical, de voisinage et social ».

Nous aurions pu proposer d'autres lectures transversales à travers les focales suivantes : Rencontrer (importance de la relation, de la réciprocité), Oser ... avec des sécurités (rôle majeur de l'encadrement et l'institution), fêter et partager (place aussi au plaisir, à la joie, la légèreté, pour ne pas être « plombés » par la dure réalité) ...

À vous de nous en proposer d'autres ! ■